

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Plessix-Balisson - Messe en l'église Saint-Pierre et aubade de la fanfare



Trégon - Commémoration au Monument aux morts



Ploubalay - Inauguration de l'œuvre commémorative et commémoration au Monument aux morts et à la Rue des Trois Frères Lecoublet



Exposition sur la Guerre 14-18



Projection du film « Le Blocus d'En Haut »



454.000 hommes
c'est-à-dire le **tiers** de nos pertes totales.

LA GUERRE EN PROGRES

La guerre a fait des progrès. C'est indéniable. Actuellement elle tue moins et plus rapidement. Si l'on compare le chiffre des pertes de la guerre 1914-1918 avec celui des pertes des huit grandes guerres des deux derniers siècles, on constate une réelle amélioration.

GUERRE DE SEPT ANS 551.000 hommes	GUERRES DE LA REVOLUTION 1.400.000 hommes
GUERRES DE NAPOLEON 1.700.000 hommes	GUERRE DE CRIMEE 785.000 hommes
Guerres d'indépendance américaines 700.000 hommes	GUERRE RUSSO-JAPONAISE 624.000 hommes
GUERRES BALKANAIQUES 168.000 hommes	



NOËL - ANIMATIONS

Plessix-Balissou - 8 décembre



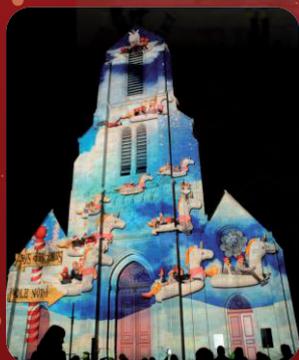
Trégon - 15 décembre



Projection monumentale - 22 décembre



Concert Gospel - 23 décembre



Ploubalay - 24 décembre



VOEUX 2019

Plessix-Balissou - 12 janvier



Trégon - 19 janvier



Beaussais-sur-Mer et Ploubalay - 24 janvier



Danseurs Celtique et Jazz

Extrait du discours des vœux :

« Notre commune de Beaussais-sur-Mer se développe depuis de nombreuses années et un grand nombre de nouveaux habitants s'est installé sur notre territoire. Je leur souhaite une vie paisible et agréable dans nos trois communes de Trégon, Plessix-Balisson et Ploubalay.

Faire le point sur les actions de l'année écoulée, échanger sur les projets à venir, c'est un instant citoyen qui démontre, une fois de plus, que la dimension communale nous unit et nous rassemble.

Rappeler votre attachement aux élus locaux, dans la période trouble que nous traversons c'est réconfortant et cela montre, une fois de plus, la nécessité de la démocratie représentative de proximité.

Mon premier vœu ira au retour du rêve citoyen. Car rêver c'est pouvoir ! « Je crois au pouvoir citoyen. »

« N'est-il pas vrai que pour chaque citoyen, et doublement pour les hommes politiques, l'essentiel est et devrait être finalement que la vie soit plus belle, plus intéressante, plus lumineuse et plus supportable ? » Écrivait Vaclav Havel dans ses méditations.

Aujourd'hui, il est grand temps de reprendre le chemin de ce progrès humain.

Ce bulletin municipal est accompagné d'un bilan de mandat qui reprend les investissements qui ont été réalisés depuis 2014. En effet, 2019 sera la dernière année pleine de notre mandat et 2020 l'année de la mise en place d'une nouvelle équipe.

Quels rêves pour 2019 !

En ce début d'année 2019, je souhaite la réussite de notre belle commune et faire de Beaussais-sur-Mer une ville agréable à vivre dont nous aurons la fierté collective.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous et à vos familles, une année 2019 plus juste, plus solidaire, plus créative, plus respectueuse de notre environnement et plus lumineuse.

Osons en 2019 pour la France !

Osons en 2019 pour le département des Côtes d'Armor !

Osons en 2019 pour Beaussais-sur-Mer !

C'est beau, c'est sur mer, c'est Beaussais-sur-Mer !

Bonne année 2019 ! »

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer



Mur végétal créé par les agents des services techniques de la commune.

REPORTAGE VSD

Le magazine VSD a interviewé Philippe Guesdon, Maire délégué du Plessix-Balisson.

Vous pouvez retrouver le reportage dans le mensuel janvier 2019.



« REVUE EN ART ACTUEL »



Dans son dernier numéro, la revue canadienne INTER ART ACTUEL « Nouveaux terroirs - Réinventer les territoires » s'intéresse aux territoires ruraux.

La commune a eu l'honneur d'avoir un article concernant la commune déléguée du Plessix-Balisson et notamment « une appropriation identitaire de l'art en se servant de la création artistique comme lien et dynamisme ».

Le numéro est en vente via le lien : <https://inter-lelieu.org/inter/inter-en-cours/> (Inter n°131 Hiver 2019).

REPAS DES AÎNÉS À PLOUBALAY

Le repas des aînés organisé par le CCAS et la municipalité a remporté un énorme succès avec plus de 200 personnes présentes.

Un après-midi convivial animé par l'orchestre « Accordance ».



RÉSIDENCE SIMONE VEIL

Le bâtiment des Perdriels, propriété de la commune, porte dorénavant le nom de résidence Simone Veil.

Il servait jadis de cantine scolaire pour les écoles. Depuis novembre 1995, le bâtiment accueille des appartements, du studio au T4. Le Comité local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) est en charge de la gestion locative.



■ TRAVAUX

Rue du Colonel Pléven : Travaux de remplacement des réseaux d'eaux usées, eaux pluviales et d'adductions d'eaux potables.

Phase 1 : du rond-point de la Boule d'Or au Crédit Agricole du 7 février au 1^{er} mars 2019.

Phase 2 : du giratoire de l'Emeraude à la rue de la Ville Martin du 4 au 15 mars 2019.

Phase 3 : du Crédit Agricole à la rue de la Ville Martin du 18 au 29 mars 2019.

Les commerces restent ouverts et accessibles durant cette période.

Une signalétique pour les accès et les déviations a été mise en place. Les plans de déviations sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la mairie (partie travaux).

Lotissement des Guérais : L'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage est réalisé sur la période de début janvier au 1^{er} mars 2019 pour les branchements chez les particuliers. Les réseaux sur la voirie seront effacés entre le 4 mars et le 26 avril 2019. L'accès des riverains sera possible en fonction de l'avancement des travaux. Les déviations seront indiquées au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Route de Plancoët : Le remplacement de la conduite de refoulement du poste de la Giclais sera réalisé du 1^{er} au 19 avril 2019. Les travaux se feront en circulation alternée.

■ REPAS DES AÎNÉS À TRÉGON

52 convives étaient présents au traditionnel repas des aînés de Trégon le dimanche 25 novembre.

Un moment particulièrement chaleureux. Henri Merveille a animé le repas.



Les doyens : Claude Revel, Léonie Bonenfant et Pierre Lebon.

■ DON AUPRÈS DU CCAS

Le 15 juillet 2018, l'équipe de Beaussais-sur-Mer a participé aux joutes nautiques de Dinan* et remporté le 1^{er} prix du meilleur déguisement et un chèque de 100 €.

Lors du repas de Noël des aînés de Ploubalay, un chèque de 100 € a été remis à Michel Guguen, vice-président du CCAS.

* Joutes organisées par les Kiwanis.

■ HOMMAGE À YVES BODIN

Yves Bodin est décédé le 16 décembre 2017. La municipalité avait proposé de donner son nom à un des édifices ou structures de la commune.



Samedi 22 décembre, Monsieur Eugène Caro, accompagné des maires délégués Philippe Guesdon, Christian Bourget, Jean-François Merdrignac et des membres du conseil municipal ont inauguré et baptisé l'aire de camping-car « Yves Bodin » en présence de la famille d'Yves et d'amis. Yves s'investissait quotidiennement dans le bon fonctionnement et l'aménagement de l'aire de camping-car.

■ PREZAGE ?

« Je suis surpris et je ne comprends pas l'intervention dans la presse du collectif « Prezage » sur le projet du camping et je souhaite vous donner ma position sur ce beau dossier.

Premièrement, j'ai toujours reçu et écouté toutes les personnes qui me sollicitent pour un rendez-vous sur tous les sujets lorsque cela est fait dans les règles du respect mutuel.

Ce collectif se plaint du manque de concertation. Cependant, pour avoir de la concertation, encore faut-il avoir des interlocuteurs et dans le cas de « Prezage », toutes les actions se font de façon anonyme. J'ajoute que la pétition en ligne portée par ce collectif est quelque peu malhonnête, la majeure partie des signataires étant des personnes extérieures à notre commune et parfois même à la France. En opérant ainsi, il est aisé de revendiquer plus de 1000 signatures (dont la plupart encore une fois sont sous couvert d'anonymat).

Cela amène plusieurs questions : Comment échanger avec des gens dont on ne connaît pas l'identité ? Pourquoi essayer de créer un climat de polémiques dans une commune calme et sereine où il fait bon vivre ? Quels sont les vraies motivations de ce collectif ?

Pour la première question, je vais revenir sur le suivi de ce dossier. Tant que le porteur du projet était en négociation avec les propriétaires des terrains, il ne nous était pas possible de communiquer. Suite à cela, une enquête publique a été mise en place. Les personnes souhaitant s'exprimer ont pu le faire en mairie. La commissaire enquêtrice a rendu un avis favorable au projet de modification du PLU de Ploubalay et ses remarques ont été prises en compte.

Actuellement, le porteur du projet est en train de finaliser les plans avec son architecte. La Mairie va organiser des réunions de présentation et nous pourrons répondre aux questions et recueillir les remarques des personnes qui se présenteront physiquement à ces rendez-vous participatifs.

Pour la deuxième question, j'ai le sentiment que les membres de ce collectif anonyme souhaitent déstabiliser notre travail en vue des prochaines élections. Les méthodes utilisées par ce collectif me rappellent les campagnes électorales. Pour ma part, je continue la mission que vous m'avez confiée jusqu'à la fin de mon mandat.

Ce collectif signale que ce camping n'était pas dans notre programme de campagne 2014. Je suis très surpris de cet argument. Lorsque nous sommes arrivés en 2014, nous ne connaissions pas l'état de l'entretien des bâtiments. Nous avons ainsi dû refaire la toiture de l'école maternelle pour éviter les fuites dans les classes, le toit du boulodrome qui menaçait de s'effondrer. Ces travaux n'étaient pourtant pas prévus dans notre programme, ce qui ne nous a pas empêché de les faire. Le mandat qui nous a été confié dure 6 ans et pendant ces 6 années devons-nous écarter tous les projets, sur le seul argument qu'ils n'étaient pas prévus dans le programme de l'équipe élue ? En raisonnant ainsi, il n'y aurait pas eu de nouvelle classe à l'école maternelle, pas de projet d'école élémentaire... et surtout il n'y aurait pas eu la création de Beaussais-sur-Mer, notre plus belle réalisation et qui fonctionne parfaitement dans le respect des concitoyens des trois communes déléguées.

Nous sommes dans l'action en continu, à l'écoute et réactifs.

Concernant la troisième question, je crois qu'il ne faut pas mélanger intérêt personnel et intérêt général. En tant que Maire je me suis donné une ligne de conduite, qui peut surprendre certains, celle de défendre uniquement l'intérêt général.

Ajouter politique et rancœurs, à un dossier important pour notre territoire, est une grosse erreur.

Pour obtenir les réponses aux quelques questions fondées de ce collectif anonyme, il faut se rapporter au bulletin municipal du mois d'octobre dans lequel vous trouverez toutes nos explications.

Rappelez-vous que dans le passé, Ploubalay avait refusé d'accueillir un collège, désormais installé à Plancoët. Aujourd'hui, tout le monde regrette ce choix.

Beaussais-sur-Mer a le droit d'avoir son camping à taille humaine avec sa piscine qui servira à nos enfants et qui évitera des déplacements jusqu'à Dinard ou Saint-Cast et réduira l'impact environnemental.

Voilà mon sentiment sur ce dossier. Je crois au dialogue serein et constructif mais je déplore en revanche l'anonymat et les critiques masquées sur les réseaux sociaux. »

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer

■ EHPAD

Dimanche 23 décembre, la municipalité a offert aux résidents de l'EHPAD des colis de Noël.



La municipalité est allée présenter ses vœux aux résidents de l'EHPAD, le dimanche 13 janvier.

■ JEUX D'EXTÉRIEUR

Compte-tenu du nombre important de familles avec enfants en bas-âge vivant sur la commune, nous avons souhaité proposer des jeux d'extérieur sur différents sites (école maternelle Henri Derouin, Jardin du Martray et Trégon) pour que l'ensemble de la population puisse y avoir accès à pied.



L'acquisition de la structure multi-jeux, d'une balançoire, d'un toboggan, d'un jeu sur ressort et d'une cabane représente 20 164 €, intégralement financés par la commune.

Ces nouveaux équipements destinés aux enfants de 2 ans à 8 ans viennent compléter les jeux situés à proximité du restaurant scolaire.

Il s'agit d'un premier achat qui sera complété dans les temps à venir par l'acquisition de jeux supplémentaires pour les enfants du Plessix-Balisson.

■ CIMETIÈRE

Respect des lieux de mémoire.

Les personnes qui pénètrent dans le cimetière doivent s'y comporter avec la décence et le respect qu'exige la destination des lieux et n'y commettre aucun désordre. Nous vous informons qu'il est interdit de couper ou d'arracher des fleurs ou des plantes sur les tombeaux d'autrui, d'endommager d'une manière quelconque la sépulture, de déplacer les plaques, monuments religieux et les mettre sur une autre sépulture.

Si vous constatez des dégradations ou des vols vous pouvez le signaler à la gendarmerie.

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.

Une croix, déplacée dans le cimetière a été ramenée à la mairie. Merci de la réclamer.

■ NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 1^{er} février, la mairie de Beaussais-sur-Mer fermera les vendredis après-midi à 16h30.

■ ÉLECTIONS

Réforme électorale au 1^{er} janvier 2019 :

Pour les citoyens, les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies : à titre transitoire, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.

À titre d'exemple, pour les élections européennes du 26 mai 2019, **la date limite d'inscription est donc fixée au 31 mars 2019.**

Les électeurs établis hors de France n'ont plus la possibilité d'être inscrits de façon simultanée sur les listes municipales et consulaires. Ils doivent faire un choix, avant le 31 mars 2019. Sans intervention de leur part, ces électeurs seront radiés de la liste communale et resteront inscrits sur les listes consulaires.

Les prochaines élections « élections européennes » sont prévues le 26 mai.

Pour les inscriptions sur les listes électorales, veuillez vous munir d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile à votre nom, de moins de 3 mois.

Vous remplirez sur place en mairie, un formulaire d'inscription.

Élection - Réglementation pour pouvoir voter.

A partir du 1^{er} janvier 2019 pour pouvoir voter les électeurs devront présenter des titres d'identité en cours de validité ou bien une carte nationale d'identité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans.

Par ailleurs, désormais seul le permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » est accepté.

- Dans le cas où votre pièce d'identité ne remplit pas les conditions de validité des nouvelles dispositions réglementaires applicables aux prochaines élections, nous vous informons que votre titre devra être refait afin de pouvoir voter.

Les prochaines élections européennes se déroulant le 26 mai 2019 nous attirons votre attention sur la nécessité de prendre votre rendez-vous au plus vite.

Notre délai de rendez-vous est estimé entre 3 semaines et 1 mois, plus un second rendez-vous à prévoir pour le retrait du titre.

Pour les prises de rendez-vous, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 02 96 82 60 60.

Les rendez-vous ont lieu :

- Mardi de 13h30 à 17h
- Mercredi de 13h30 à 17h
- Jeudi de 13h30 à 17h

■ CAHIER DE DOLÉANCES

Suite aux mouvements sociaux dits « des gilets jaunes », le Président de la République et le Gouvernement ont proposé que des cahiers de doléances soient mis à disposition des Français.

La municipalité de Beaussais-sur-Mer a décidé de mettre à disposition dans chacune des mairies déléguées un cahier de doléances. Vous pourrez également transmettre votre message en utilisant le mail : democratie.locale@beaussais.bzh

Les doléances recueillies ne seront pas traitées par la commune mais simplement transférées à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui devra préparer une synthèse à destination du Gouvernement.

■ GRAND DÉBAT

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

La commune organisera des réunions publiques les mardis 12, 19 et 26 février 2019 à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Ploubalay, dans le cadre du grand débat national.

Les quatre grands thèmes seront répartis de la manière suivante :

- Le mardi 12 - Thème : **La démocratie et la citoyenneté**
- Le mardi 19 - Thèmes : **La transition écologique. La fiscalité et les dépenses publiques**
- Le mardi 26 : Thème : **L'organisation de l'Etat et des services publics**

Chacune des réunions publiques sera limitée à 2h d'intervention et de débat.

Vous pouvez retrouver sur le site <https://granddebat.fr/> (onglet RESSOURCES), la charte ainsi que les fiches de présentation des thèmes et les questionnaires correspondants.

■ LE SERVICE CIVIQUE

Le service civique est un programme de l'Etat en faveur de l'engagement citoyen des jeunes.



Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Indemnisé 580 € par mois, ce dispositif permet aux jeunes de s'engager sur des missions portées par des associations, collectivités territoriales ou par des établissements publics dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

La Mission Locale du Pays de Dinan et l'Association Steredenn ont été retenues par les services de l'Etat (DRJSCS) pour une grande action de promotion du service civique sur notre territoire, dénommé « LABO citoyen ».

L'objectif est de rendre le service civique plus accessible aux jeunes.

Atelier « Et toi, le Service Civique, t'en penses quoi ? »



Vendredi 22 février 2019, l'équipe Labo citoyen s'installe à Beausais-sur-Mer pour échanger avec les jeunes autour du Service Civique.

Nous sommes en pleine réflexion pour créer des nouvelles missions de service civique sur le territoire et nous avons besoin de l'avis des jeunes. Pour cela, nous organisons un atelier d'émergence d'idées, pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Objectifs : Présenter le service civique et les offres qui existent sur le territoire et ailleurs, échanger autour des envies d'engagement des jeunes, passer un moment convivial ensemble.

Rendez-vous à la Maison des Jeunes « Le Repaire », salle n° 1 de la salle des fêtes, 22650, Beausais-sur-Mer, le vendredi 22 février 2019, à 17h.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

06.06.2018	Elise	BEUREL
19.06.2018	Maël	GAUTHIER
29.06.2018	Louve	MOUFFRON
02.07.2018	Ruben	CHALON
21.07.2018	Adèle	DINIS de ANDRADE
23.07.2018	Océane	BUDE

23.07.2018	Maxime	BUDE
04.09.2018	Ëyma	DUMONT
18.09.2018	Josse	RAHARD
26.09.2018	Mathis	ALLAIN

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

02.06.2018	Antoine BOURGET et Mélanie RENAULT
09.06.2018	Frédéric TILLY et Elodie LAMBERT
07.07.2018	Louis BIBOUD et Marie-Sophie NICOLAZO de BARON
04.08.2018	Guy VIMONT et Marie-Laure LE POTIER
10.08.2018	Thomas CORDIER et Sophie GRUSON
08.09.2018	Anthony BIGOT et Gwénaëlle BRARD

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.

DÉCÈS

28.06.2018	Annick CHEREAU
26.07.2018	Pascaline COTTRAY, veuve PERRON
09.08.2018	Marie ARMANGE, veuve FONTAINE
14.08.2018	Geneviève HURTEL, veuve DE SAINT-JORES
23.08.2018	Christiane HÉRIVAUULT, épouse COCHET
22.08.2018	Jacques DONIO
28.08.2018	Roger GOUÉZIN
23.09.2018	Denis PRUAL
01.10.2018	Michel N'DIHAYE
02.10.2018	Jean-Paul PERTUISEL
04.10.2018	Alain PERRÉE
09.10.2018	Claude MEUDAL
09.10.2018	Marie LAMÉ, veuve SAMSON
22.11.2018	Bernadette FEUILLÂTRE, épouse MENIER
05.12.2018	Jean NÉDÉLEC
07.12.2018	Bernard MARCADÉ
09.12.2018	Thérèse CHESNEAU, veuve BÉAUR
11.12.2018	Marie-Ange GUÉGO

Avec nos sincères condoléances aux familles.

■ NOUVEAUX À BEAUSSAIS-SUR-MER

CENTRE BRETON DE L'HABITAT (CBH)

Spécialiste dans le traitement des bois, de l'humidité, mэрule, isolation et ventilation.

7, place de l'Église - Ploubalay - 22650 Beausais-sur-Mer

Technicien local : Philippe Lamiré

Tél. 06 14 47 62 15 - accueil@cbh35.fr

ANABEL CROS

Santé énergétique par le Reiki - Sophro-analyste - Coaching bien-être.

Tél. 06 60 48 54 41

■ GUICHET NUMÉRIQUE

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) sous forme numérique.

Cette nouvelle procédure est la traduction directe des dispositions législatives et réglementaires du « code des relations entre le public et l'administration » et notamment de sa partie relative aux droits des usagers de saisir l'administration par voie électronique.

La Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude a mis en place un téléservice dénommé « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) ».

Ce service, accessible depuis le site internet de la commune où ont lieu les travaux ou aménagements, permet le dépôt sécurisé des demandes et offre un espace personnel de suivi des dossiers pour chaque utilisateur.

Vous pouvez accéder au GNAU par le lien suivant :

<https://eadmin.cote-emeraude.fr/gnau/>

■ PESTICIDES

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017

d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol, cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels, utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs, favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs... en sont quelques-unes.



Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur : www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides ! Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés à la déchetterie de Dinard, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut surtout pas les jeter à la poubelle ou les déverser dans les canalisations.

Bon à savoir : La Communauté de Communes organise mi-mars une animation à la déchetterie de Dinard dans le cadre de la « Semaine Des Alternatives aux Pesticides » ; plus de détails à venir.

■ LA MISSION LOCALE DU PAYS DE DINAN

La Mission Locale de Dinan accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire sur leur recherche d'emploi, mais aussi sur des questions de vie quotidienne : mobilité, logement, santé, aides financières, volontariat en France ou à l'étranger...

A La Mission Locale :

- Des conseils et un accompagnement en individuel par un conseiller.
- Des ateliers : « budget », « apprentissage », « mission intérim »...
- Des rencontres employeurs : simulations d'entretiens, visites d'entreprise, parrainages...
- Des stages en entreprises, des offres d'emploi.
- Des coups de pouce financiers pour avancer dans son projet : permis, réparations...
- La « Garantie Jeunes » : un accompagnement intensif vers l'emploi, une allocation.
- Un espace pour réaliser son CV, sa lettre de motivation, s'inscrire à Pôle emploi téléphoner...

Nous rencontrer : Mairie de Beaussais-sur-Mer.

Le deuxième vendredi du mois de 14h à 17h et le troisième mercredi du mois de 9h à 12h. Appelez le 02 96 85 32 67 pour prendre rendez-vous.

Nouveau site ! www.ml-paysdedinan.fr

Promeneurs du Net : Une autre manière de communiquer avec les jeunes. Permanence en ligne de Morgane Santier les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 17h30 à 18h et le mercredi de 16h30 à 18h.

www.facebook.com/morgane.santier.ml

■ LAEP TRICOTIN

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

« Tricotin » est un lieu de rencontre et d'échanges pour les parents, futurs parents et grands-parents accompagnés de leurs enfants jusqu'à 6 ans.

Le LAEP c'est un lieu pour se poser, partager des moments privilégiés avec son enfant, c'est une « bulle d'air » en dehors de la routine du quotidien.

C'est aussi l'occasion de se retrouver, d'observer le jeu des enfants, d'exprimer ses joies, ses peines, ses doutes.

Ces échanges permettent à chacun de se sentir entendu, soutenu dans son expérience parentale auprès d'autres parents ou des professionnels.

14 | Beaussais-sur-Mer Infos

Ce n'est pas un lieu de garde, ni un lieu éducatif ou thérapeutique. Les parents sont présents en permanence auprès de leur(s) enfant(s) et profitent ensemble d'un lieu convivial, aménagé et d'une écoute professionnelle adaptée.



Les enfants disposent de l'espace et utilisent les jeux comme ils le veulent. Le matériel installé en collaboration avec l'artiste « So Cocoon » est réfléchi et enrichi pour un usage spontané.

Le LAEP « Tricotin » favorise la rencontre entre enfants valides et enfants aux besoins particuliers, car « Appréhender la différence et le vivre ensemble » font partie de nos valeurs.

Poussez la porte de « Tricotin » c'est facile !

Maryse, Eloïse ou Véronique, professionnelles accueillantes, vous accompagnent simplement autour d'un café, en toute confidentialité.

Ce lieu est anonyme, libre, gratuit et sans inscription.

Les parents et leurs enfants viennent à leur rythme, le temps qu'ils souhaitent.

Contact : Maryse Poirier, accueillante, responsable du lieu
Tél. 06 75 33 48 72 - www.laep-tricotin.fr

Vous pouvez profiter de ce lieu comme vous le souhaitez, de 8h45 à 12h15 :

Le mercredi matin à Beaussais-sur-Mer, salle du Mille Clubs.



■ FORUM DE L'EMPLOI

Samedi 23 mars 2019 : rendez-vous au 4^{ème} Forum de l'Emploi de la Côte d'Emeraude à Dinard !

Dans le cadre de sa compétence développement économique et emploi, la Communauté de Communes Côte d'Emeraude organise, le 23 mars prochain, le 4^{ème} Forum de l'Emploi.

Son but : aider les demandeurs d'emploi du territoire et faciliter les recrutements pour les employeurs locaux.

Initialement ciblé sur l'emploi saisonnier, le Forum évolue en 2019 pour s'étendre à l'emploi en général, qu'il soit saisonnier ou permanent, en raison des difficultés de recrutement rencontrées actuellement par les entreprises.

Cette manifestation, entièrement gratuite pour les exposants et les visiteurs, se déroulera samedi 23 mars 2019 de 13h à 17h au COSEC à Dinard, en partenariat avec Pôle Emploi Saint-Malo, la délégation de Saint-Malo de la CCI d'Ille-et-Vilaine, les Missions Locales du Pays de Saint-Malo et de Dinan et le Point Information Jeunesse de la Ville de Dinard.

Elle permettra aux employeurs locaux de rencontrer et de recruter des candidats pour leurs emplois saisonniers ou pérennes et, aux demandeurs d'emploi, de rencontrer directement les employeurs locaux.

Le Forum proposera également différents stands pour s'informer sur les emplois accessibles aux mineurs et sur les formations diplômantes des secteurs socio-culturel et sportif (BAFA, BAFD...), celui de la surveillance des plages, le service civique ou encore le dispositif « petit boulot contre argent de poche » proposé par certaines communes.

Infos pratiques :

- 4^{ème} Forum de l'Emploi Saisonnier
- Organisateur : Communauté de Communes Côte d'Emeraude
- Samedi 23 mars 2019 de 13h à 17h au COSEC à Dinard (15 rue Gouyon Matignon)



- Une quarantaine d'exposants attendus
- 1000 postes à pouvoir (tous secteurs : commerce, artisanat, hôtellerie/restauration, services...)
- Conseils et accompagnement des demandeurs d'emploi
- Inscription gratuite pour les exposants
- Entrée et parking gratuits pour les visiteurs
- Restauration sur place
- Pour optimiser leur participation, les demandeurs d'emploi sont invités à consulter, dès à présent, la page dédiée sur : www.cote-emeraude.fr

Renseignements exposants et visiteurs :

Benoît Cadot, responsable développement économique et emploi

Tél : 02 23 15 13 15 - Courriel : b.cadot@cote-emeraude.fr

■ RÉHABILITATION

Réhabilitation des milieux aquatiques.

Le programme de réhabilitation des milieux aquatiques 2014-2018 a pris fin.

Des détails vous seront donnés dans le prochain bulletin municipal.

Sachez d'ores et déjà qu'un autre diagnostic va être réalisé à partir de février 2019 par Réjane Debroise et Timothée Leperlier.

Ils seront susceptibles de passer sur vos passerelles si vous êtes riverains d'un cours d'eau.

■ BREIZH BOCAGE

Depuis près de 10 ans, le programme « Breizh Bocage » permet aux agriculteurs de replanter des haies bocagères sur leurs parcelles. Limiter l'érosion, créer des brise-vent, favoriser la biodiversité, créer des abris pour la faune locale, délimiter des parcelles... Le bocage joue de nombreux rôles sur le territoire et chaque planteur a ses raisons pour planter.

Partons à la rencontre d'agriculteurs qui ont fait le choix de planter aujourd'hui le bocage de demain.

Entrevue avec Michel Guérin, éleveur sur Beaussais-sur-Mer (Ploubalay).

Il a planté avec l'aide du programme Breizh Bocage près de 900 mètres de haies.

Michel, peux-tu nous présenter ton activité ?

Je suis éleveur de limousines, race à viande, installé depuis près de 24 ans sur Ploubalay. L'élevage est en agriculture biologique, 100% herbe. Tout le parcellaire est d'un seul tenant.

Quelle place accordes-tu aux haies et talus sur ton parcellaire agricole ?

Je considère que le bocage participe au bien-être animal car les haies font brise-vent. Les talus retiennent l'eau sur les parcelles. Et pour moi, la nature est un lieu de détente et doit être agréable. Comme un retour à la source, une manière de retrouver ses racines. Et puis, les haies, c'est aussi un abri pour le gibier !

Pour quelles raisons as-tu planté des haies champêtres sur tes parcelles ?

Parce qu'on me l'a proposé avec le programme Breizh Bocage ! Plus sérieusement, on avait commencé à planter il y a plus de 20 ans, du chêne et du hêtre. Et depuis quelques années, on a continué avec le programme de plantation. Si j'ai planté, c'est que je n'aime pas voir les parcelles vides, nues. Alors, j'y remets des arbres.

Comment entretiens-tu tes haies ?

Je les laisse naturelles le plus possible et je les taille quand elles prennent trop de place. A l'épaveuse quand les branches ne sont pas trop grosses. Mais ce n'est pas l'idéal. De plus en plus, je fais appel à une entreprise qui entretient au lamier. C'est plus propre et meilleur pour la repousse.

As-tu trouvé les démarches du programme « Breizh Bocage » compliquées ?

Non, au contraire. Et il n'y a pas de paperasse à faire. L'animateur s'occupe de tout et suit les travaux. En fait, il y a juste à préparer les parcelles, enlever quelques clôtures avant que la plantation ne se fasse. C'est donc très simple de planter !



Rencontre avec Eric Colombel, éleveur-cultivateur sur Trégon qui a planté avec l'aide du programme Breizh Bocage près de 2400 mètres de haies en 3 ans.

Eric, peux-tu nous présenter ton activité ?

J'aime à dire que j'éleve des poules pondeuses heureuses et des vers de terre travailleurs. J'utilise des techniques de culture simplifiées comme le non-labour, des rotations les plus longues possibles et le semi direct.

Quelle place accordes-tu aux haies et talus sur ton parcellaire agricole ?

Les haies et talus contribuent à un certain équilibre écologique, en évitant érosion et lessivage, et en abritant des auxiliaires, notamment les haies permettant dans la mesure du possible de limiter l'usage de produits phyto. De plus, elles forment un paysage de travail agréable. Mais avant tout, il faut que ce paysage reste pratique-pratique car ce n'est pas du loisir !

Pour quelles raisons as-tu planté des haies champêtres sur tes parcelles ?

Pour faire concrètement de l'écologie et pas d'idéologie...! Lorsque l'on arrêtera d'opposer les systèmes ; on fera un grand pas en avant... il y a du bon à prendre chez chacun. Je ne labore plus depuis plus de 30 ans, les vers de terre travaillent pour moi. Mes longues rotations n'épuisent pas les sols et je favorise les auxiliaires. Tout cela doit me permettre de diminuer l'usage d'intrants, et le nombre de passages.

Comment entretiens-tu tes haies ?

A la tronçonneuse, à la nacelle sur le télescopique. Cela fait du bois de chauffage pour moi et mes collègues.

As-tu trouvé les démarches du programme « Breizh Bocage » compliquées ?

Non, il y a un interlocuteur qui s'occupe de tout ! J'avais vu chez les autres les plantations. J'ai pris le temps de la réflexion et puis j'ai pris contact.

Contact : Sylvain Guerveno - Chargé de mission bocage et paysage - Tél: 06 67 68 50 92



■ ACELBB

● Excursion au pays des abeilles.

Cet insecte social protégé par la loi, assure à lui seul plus de **70 % de la pollinisation** dite entomophile des fleurs du monde végétal.

Le vent et 200 autres espèces d'insectes se chargeant des 30% restants de façon aléatoire (pollinisation anémophile).

Maillon essentiel de la reproduction végétale, une fleur pollinisée (fécondée) donne un fruit. Citons pour exemple la fleur de pommier qui devra être pollinisée au moins 7 fois pour faire un fruit régulier et résistant à certaines maladies.

Les abeilles devenues butineuses dans la dernière partie de leur vie, effectuent sans relâche ce travail à haut risque quand les conditions météo leur sont favorables. Insecte diurne, dès que la température dépasse 12°, un bataillon de 15 000 butineuses par colonie, au plus fort de la saison, s'élance vers des ressources nectarifères et pollinifères.

Il leur faut visiter 1 million de fleurs et parcourir l'équivalent de 10 fois le tour de la terre pour récolter un kg de miel.

Ce nectar recueilli est transformé en miel pour nourrir la grande famille de la ruche. Quant au pollen prélevé sur les étamines des fleurs, c'est une ressource en protéines qui permet l'élevage des futures générations (100 g de pollen contiennent autant de protéines que 500 g de viande).

L'abeille, est depuis la nuit des temps, **associée à la vie** de l'Homo-sapiens.

De la mythologie, en passant par les royautés dont elle a servi d'emblème à de nombreux monarques, notre avette est considérée comme un symbole de courage, de travail, et d'organisation.

De son travail, l'apiculteur en a fait un métier. En France, on compte environ **1 800 apiculteurs** professionnels, pour une production allant de 12 000 à 35 000 tonnes selon les années, cette activité dépendant beaucoup des conditions météorologiques. Les difficultés rencontrées dans cette activité sont nombreuses : appauvrissement de la ressource nectarifère due à une politique de remembrement des années 60, uniformisation de la production agricole, aléas climatiques.

A cette situation s'ajoutent l'utilisation de pesticides, la mondialisation de maladies et parasites tels que le frelon à pattes jaunes dit « asiatique ». Etre détenteur de colonies dans ce monde actuel, requiert de plus en plus de technicité.



La forte image médiatique incite nombre d'entre nous à vouloir des ruches dans son jardin, sans connaissances préalables. En pratiquant ainsi, l'apiculteur amateur mais néanmoins passionné, s'expose à de grandes difficultés concernant la pérennité de sa colonie.

Pour remédier à des pertes de cheptel conséquentes, un « nouveau » métier de l'apiculture s'est développé récemment, celui d'apiculteur-éleveur. Très expérimenté, doté de connaissances en génétique, biologie animale et végétale... Un « éleveur » produit des mini-ruches appelées essaims, des reines d'abeilles sélectionnées pour leur résistance. Cette production est destinée à remonter tant bien que mal, un cheptel qui s'affaiblit d'environ 300 000 colonies chaque année sur un total de 1,2 million de ruches sur le territoire français.

Etre abeille en ce 21^e siècle, c'est vivre de plus en plus dangereusement, à l'image de nombreuses espèces du monde du Vivant dont les effectifs s'écroulent. **Cependant des actions peuvent être menées** même à toute petite échelle : planter des végétaux mellifères dans son jardin, piéger les fondatrices frelons asiatiques au printemps (un devoir citoyen !), éviter l'emploi de produits dangereux dans son potager...

En minimisant les impacts de l'activité humaine, peut-être réussissons-nous à offrir un environnement plus propice aux abeilles qui sont sur cette planète depuis 74 millions d'années, peut-être...

Le 3 novembre dernier l'association poursuivait sa découverte des abeilles au cours d'une vidéo-conférence présentée par Christian Guespin, président du groupement sanitaire des abeilles des Côtes d'Armor.

C. Guespin

• Saints Britons et Saint Nicolas.

Le 1^{er} décembre l'ACELBB recevait deux auteures venues présenter leurs oeuvres.

Dans un premier temps, Christiane Paurd accompagnée de son photographe Patrick Tournadre nous ont fait découvrir à l'aide d'une vidéo-conférence « L'influence des saints Britons dans l'estuaire de la Rance » où l'on découvre comment ces émigrés de Grande-Bretagne et d'Irlande sont venus en famille, parmi d'autres, évangéliser la Bretagne continentale du V^e au VII^e siècle où l'on découvre des noms qui nous sont familiers : Pétrock, Balay (Ploubalay), Jacut, Potan...

Nous reconnaissons également les sept saints fondateurs de la Bretagne chrétienne : Samson, Maclou, Brieuç, Tugdual, Pol-Aurélien, Corentin et Malo.

La légende veut qu'ils aient traversé la Manche dans des embarcations en pierre de granit. Il semble plutôt que leurs bateaux construits en bois et en peau de cervidés aient été lestés de granit pour tenir la mer. Au cours des temps, les matériaux les plus fragiles ont disparu. Seules les pierres sont arrivées jusqu'à nous !

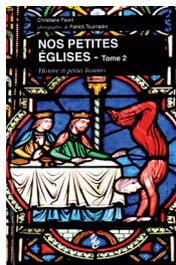
Vous découvrirez d'autres saints, d'autres légendes dans les ouvrages des mêmes auteures « Nos petites églises » édition Yellow Concept.

Ensuite, notre universitaire, Marie-Joséphine Strich nous a brillamment conté « La légende de Saint Nicolas ».

Aujourd'hui, ce saint est plutôt vénéré au nord et à l'est de la France et en Europe, de la Lituanie à la Russie, des Pays-Bas jusqu'en Grèce. En France, il est fêté le 6 décembre.

Pourtant, il nous vient de loin Nicolas. Né à Patara en Turquie entre 250 et 270, il devint évêque de Myre.

Cependant au X^e siècle, une de ses phalanges se retrouve en



Italie à Bari avant de revenir dans le Duché de Lorraine dont il est depuis, le Saint Patron.

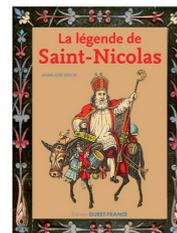
Au cours d'une vie très mouvementée, de nombreux bienfaits lui sont attribués. Ainsi, il a sous sa protection les enfants, les bouchers, les marins, les filles à marier et les prostituées, ainsi que de nombreuses professions.

Au début du 20^e siècle, il nous est revenu après un passage en Amérique, toujours vêtu de rouge, sous les traits du Père Noël.

Vous découvrirez tous ses mystères dans le livre « La légende de Saint Nicolas » édition Ouest France.

La présidente Janine Alquier

acelbb@orange.fr



■ 824^{ÈME} SECTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES

Le 11 novembre 2018 a marqué le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Cette date a été également marquante pour Eve Allenet qui a accompagné le porte-drapeau de la 824^{ème} Section des Médailleurs militaires, Gilbert Gouin.

Elle a assuré avec gravité la cérémonie au Monument aux morts, consciente de ce moment historique (unique dans une vie), qui marque de manière indélébile la vie d'une adolescente.



A l'issue de la cérémonie, elle a été chaleureusement félicitée et remerciée par les autorités.

A partir de 16 ans, Eve pourra être proposée pour le diplôme de porte-drapeau.

Nous espérons que ce bel exemple soit suivi prochainement.

■ PLOUBALAY-REBELS

Animation à Créhen le 20 novembre 2018 :

C'est maintenant devenu une habitude à la maison de retraite Saint Joseph de Créhen, les Ploubalay-Rebels animent de leurs rythmes country les anniversaires de novembre.

Ce moment convivial est ensuite suivi d'un goûter partagé entre les danseurs et les résidents.



Animation à Ploubalay le 29 novembre 2018 :

Belle réussite des Ploubalay-Rebels pour leur démonstration de danses country à l'EPHAD de Ploubalay, à l'occasion des anniversaires. Les résidents étaient enchantés par ce spectacle nouveau. Les Ploubalay-Rebels sont conviés l'année prochaine à renouveler cette prestation.



■ LA VILLE ES PRÉVOST

Le thé dansant du 25 novembre 2018 au profit du Téléthon a permis de récolter et verser la somme de 400 €.

Merci aux bénévoles de l'association.

■ PIPO CIRCUS

Nouvelle association sur la commune à but culturel pour « Le Bourg en joie » (spectacle et fest-noz).

Projets à venir : ateliers de calligraphie, dessin et peinture. Renseignements auprès de Marcel Lassauce au 06 40 71 54 77.



Une partie des bénévoles qui ont oeuvré pour le loto.



Le bureau de l'association Pipo Circus.



Plus de 400 participants à la salle des fêtes pour le loto.

■ CLUB DE L'AMITIÉ

6 décembre - Repas de Noël

21 résidents de l'EHPAD ont pu participer au traditionnel repas de Noël du Club de l'Amitié.

135 personnes étaient présentes à ce moment festif.



10 janvier - Voeux

Une très belle participation en présence d'Eugène Caro, Maire de Beaussais-sur-Mer et Christian Bourget, Maire délégué de Ploubalay.



Au programme :

7 février : Mardi gras – goûter et concours de déguisements. A partir de 13h30.

3 mars : Thé dansant ouvert à tous. 13h30 à la salle des fêtes de Ploubalay. Participation : 6 € - Orchestre Jean-Pierre Rault.

7 mars : Goûter de la fête des grand-mères avec l'EHPAD. 13h30 au lieu de rencontre.

Pour tout renseignement ou inscription au club contacter Madame Longueval au 06 29 90 08 83 ou 02 96 82 60 47.

■ BEAUSSAIS SOLIDARITÉ

Dimanche 17 février 2019 à 14h30, théâtre à la salle des fêtes de Saint-Jacut-de-la-Mer.

Les Troubadours du Mont-en-Va présentent « Tu Parles D'une Planque », comédie en 4 actes de Viviane Tardivel.

Représentation au profit de « Beaussais Solidarité », épicerie solidaire de Ploubalay. Participation 6 €.

Contact : Pierre Jaslet au 07 81 67 24 48

■ CELTIQUE ET JAZZ

Les membres de l'association ont participé à un stage organisé par les Breizh jiggers et animé par Joanne Doyle et Brendan de Gallai (1^{ers} danseurs de Riverdance).



L'association organise des soirées d'initiation au Ceili (danses de groupe) pour 5 € un vendredi par mois et les cours hebdomadaires le mardi et jeudi soir.

Contact : 06 24 94 12 89

ACTIVITÉS À L'EHPAD

Anniversaire de Berthe Bude, 100 ans ! - 19 novembre



Spectacle de magie - 5 décembre



Repas de Noël - 13 décembre



Échange intergénérationnel - 20 décembre



Galette des Rois - 4 janvier



■ GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

Sortie à la médiathèque et à la ludothèque : séance 2

Jeudi 6 décembre, nous sommes allés pour la seconde fois à la médiathèque et à la ludothèque de Beaussais-sur-Mer.

La moitié de la classe a joué à la ludothèque avec la responsable Pamela Pardo, Sandra, la maman de Romy et la maman de Maden. Les élèves ont adoré ce moment de jeu.



L'autre moitié de la classe est restée dans la médiathèque avec Émilien. Une partie a écouté des histoires lues par la responsable Vigdis Mounier (dans la thématique de Noël), notamment à partir d'un kamishibai (livre japonais avec des planches d'images).

L'autre moitié est allée visiter la médiathèque avec le maître puis a regardé des livres. Les élèves ont beaucoup apprécié ce moment.



N'hésitez pas à y faire un tour si vous ne connaissez pas la ludothèque et la médiathèque, vos enfants les adorent !

Sortie au planétarium à Rennes le jeudi 10 janvier 2019, classe de 26 CE1-CE2 de Violaine Paris.

2 animations :

- Mes premiers pas d'astronome avec la découverte du système solaire, des constellations des étoiles, des planètes, de la lune, de la Station Internationale « ISS » avec des images projetées sur la voûte du planétarium.

- Animation sur le cinéma et la découverte des effets spéciaux avec des mises en pratique, des expériences pour connaître les procédés comme le stop motion.



Seconde visite à la médiathèque et à la ludothèque le mardi 15 janvier 2019, classe de 27 TPPS d'Emilien Courcoul.

Une moitié de la classe à la ludothèque avec Pamela Pardo : premiers jeux de coopération.

Une moitié à la médiathèque avec Vigdis Mounier et le maître : découverte d'un kamishibai avec Vigdis, découverte du lieu et lecture d'histoire.



Rentrée scolaire de septembre 2019.

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire 2019-2020 seront possibles dès le mois de mars jusqu'au mois de juillet 2019. Vous pourrez prendre contact avec le directeur Monsieur Emilien Courcoul par mail ecole.0221421a@ac-rennes.fr ou par téléphone le lundi au 02 96 27 22 31.

■ ÉCOLE SAINT JOSEPH

Char à voile pour les CM2.



Les 24 élèves de CM2 ont bénéficié de 5 séances de découverte au char à voile, mais ont aussi pu s'initier au kayak et à la voile. Ils ont pratiqué l'activité au centre nautique de Lancieux pendant cinq vendredis après-midi sur

les mois de septembre et octobre. Après l'apprentissage du vocabulaire technique lié aux activités et les différentes règles de sécurité à bien maîtriser, les enfants ont pu s'adonner à de belles sensations !

Gouren pour les CP, CE1 et CE2.

En ce début d'année scolaire les classes de CP et de CE1/CE2 ont entamé un cycle d'initiation au Gouren avec Jean-Yves Chausse. Ces séances ont pour but de faire découvrir aux élèves la lutte bretonne pratiquée depuis le Moyen-Âge dans notre région. Ce sport met en action tous les muscles du corps. Il fait appel à l'intelligence et s'adapte à chacun : aux élèves les plus hardis comme aux élèves les plus réservés qui gagnent en confiance. Les enfants vont à chaque séance avec beaucoup de plaisir.



Visite de l'exposition « Regards sur les arts ».

Visite des classes de CP et CE1/CE2 de l'exposition « Regards sur les arts » sur le thème du trompe-œil à la Collégiale, à Lamballe jeudi 18 octobre.



Cette sortie s'inscrit dans le projet d'année, initiation à l'art. Les élèves se sont montrés intéressés par les peintures et les sculptures des artistes.

Le vendredi 21 décembre 2019, les grandes sections se sont rendues pour la première fois à l'EHPAD de Ploubalay.

Pour l'occasion, les enfants avaient préparé des décorations pour les anciens ainsi que des dessins. Ensuite, dans la salle



d'animation, anciens et enfants ont réalisé des photophores avec des morceaux de papier vitrail. Ce fut un moment riche en échanges et partage. Après l'effort, le réconfort, l'heure du goûter est arrivée. Tout le monde a dégusté les gâteaux réalisés par les résidents. Anciens et enfants ont été

ravis de leur première rencontre. Ils se sont donné rendez-vous dans quelques mois.

Célébration de Noël.



Le jeudi 20 décembre, toute l'école s'est rendue à l'église pour célébrer Noël en présence du nouveau prêtre de la paroisse : Père Gravouille. Pour l'occasion, les enfants avaient réalisé des bouquets d'étoiles avec des messages : Noël, c'est la lumière, Noël, la naissance de Jésus, Noël c'est le partage, la famille...

Arbre de Noël des enfants.

Comme tous les ans, les enfants avaient préparé depuis plusieurs semaines un très beau spectacle de danses qu'ils ont pu présenter à leurs familles vendredi 14 décembre. Les spectateurs ont voyagé de l'Irlande au Far West, en passant par le cirque et le cinéma. A l'entracte, les enfants ont eu la récompense de voir le Père Noël.



Cirque à l'école.

Pour ce début d'année, l'ensemble des élèves de l'école se prépare à un grand événement : l'arrivée d'un cirque fin février-début mars qui leur permettra de s'initier à cet art : jonglerie, acrobatie, équilibre... seront au programme pendant une semaine. Ce moment fort se clôturera par un spectacle proposé par les enfants de l'école le vendredi soir.

Rentrée scolaire de septembre 2019.

Pour les parents qui souhaiteraient inscrire leur enfant à l'école Saint Joseph, vous pouvez contacter la directrice, Madame Denot, au 02 96 27 24 43 ou nous contacter par le site de l'école <https://stjoseph.ploubalay.org/>

■ CENTRE DE LOISIRS

Inscriptions et renseignements auprès de Delphine Darsel ou Edith Tronet au 02 96 27 31 43 ou au 06 30 00 90 20.

Pour les vacances de Noël, en plus des traditionnelles activités culinaires ou de décorations propices en cette période, construction d'igloo, escape game et cinéma étaient au programme. De plus, une rencontre avec les pensionnaires de l'EHPAD a été organisée. Différents jeux ont rythmé cette journée, qui a vu naître un beau moment de partage entre jeunes et anciens. Cette activité ayant été un véritable succès, d'autres rencontres seront prévues prochainement.

Pour les vacances de février, les enfants auront la chance d'être intégrés à l'école d'Harry Potter. Durant deux semaines, ils deviendront de véritables apprentis sorciers au sein de l'école de Pouldlard-sur-Mer.

Au programme : sorcellerie, dressage de chouette, cours de potions et botanique, Quidditch, escape game dans la forêt interdite, le grand bal des sorciers et bien d'autres activités magiques et mystérieuses.

En ce qui concerne les vacances d'avril, les enfants seront accueillis sur le thème du jeu, celui-ci sera à l'honneur durant toute la quinzaine, où plusieurs temps forts seront à retrouver au centre de loisirs ainsi qu'à la ludothèque. En effet, l'ALSH s'associe à celle-ci pour la célébration de son anniversaire. Festivités, jeux, jeux et encore jeux seront donc au programme de ces vacances.

Le détail du programme sera disponible au centre de loisirs et sur le site internet de la mairie.

■ PROGRAMME

Le « Repaire » continue sa croissance. Petit à petit, les projets se développent.

Pour les semaines à venir, des concerts, des sorties, une au stade du Roudourou notamment sont au programme. L'aide aux devoirs le mercredi en début d'après-midi est également proposée.

L'aménagement des locaux lui aussi se poursuit.

Après les ordinateurs acquis précédemment, un tapis et des poufs ont garni le local afin de créer un endroit cocooning, propice à la lecture ou au repos. De plus, une enceinte Bluetooth a été achetée. Celle-ci permet de renforcer la convivialité et l'esprit de groupe par le biais musical, ainsi que de favoriser la pratique de certaines animations comme les blinks test par exemple.

Pendant les vacances de fin d'année, les jeunes ont découvert et apprécié les saveurs et l'atmosphère du marché de Noël de Saint-Malo et profité des décorations et animations d'intra-muros. Une sortie cinéma et un après-midi « doc-débat » et goûter étaient aussi au programme.

Depuis le 16 janvier, un atelier théâtre a vu le jour sous la direction de Régine Vaillant. 1h30 tous les 15 jours. Prochain rendez-vous le 27 février à 14h30 à la Maison des Jeunes.

Contact : Tél : 09 80 81 90 24 - Mail : mdj@beaussais.bzh - Facebook : mdj beaussais



HALLOWEEN

Pour une première à la salle des fêtes, l'équipe de la ludothèque a été surprise par l'engouement pour cette animation.

Cela fait vraiment plaisir. Nous les remercions d'avoir joué le jeu et bravo aux déguisements terrifiants, c'était génial. La Sorcière du placard à balais s'en est allée. Pierre est heureux de vivre entouré de ses gentils voisins. Rendez-vous l'année prochaine afin de découvrir des personnages encore plus délirants et peut-être monstrueux et valser avec la magie des monstres de Halloween.



12 février 2019 - Atelier « attrape-rêve »

Venez créer votre propre capteur de rêve !

De 10h à 12h (5 personnes)

et de 14h à 16h (5 personnes)

Dès 6 ans - Prix de l'atelier : 5 €

Sur inscription uniquement - Places limitées.



21 février 2019 - Atelier « broderie »

De 10h à 12h (5 personnes)

et de 14h à 16h (5 personnes)

Dès 6 ans - Prix de l'atelier : 3 €

Sur inscription uniquement - Places limitées.

Inscription : sur Facebook (Ludothèque de Beaussais)

A la ludothèque aux heures d'ouverture ou par mail : ludotheque@beaussais.bzh

Du 8 au 13 avril

Les 1 an en folie de la ludothèque

HORAIRES

Lundi-Vendredi : 14h30 à 18h - Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h - Samedi : 10h à 12h

LUDOTHÈQUE MUNICIPALE

35, rue Ernest Rouxel - Beaussais-sur-Mer

Tél. 02 96 88 60 68 - Mail : ludotheque@beaussais.bzh - Facebook : ludotheque municipale de Beaussais

■ CLUB DE LECTURE

De 10h à 12h

- Mardi 5 mars

■ BÉBÉS LECTEURS

10h30 - Grande salle de l'étage

Gratuit - Sans inscription

- Mercredi 20 février
- Mercredi 20 mars



■ PRINTEMPS DES POÈTES

Jeudi 7 mars à 18h30 avec le groupe Magellan

Cabaret-concert - Gratuit

Dans la limite des places disponibles - Réservation conseillée



Magellan, c'est la rencontre de Mickaël Dayot (chant, accordéon chromatique, ukulélé) et de Mourad Aït Abdelmalek (percussions, chœurs).

Réunis par leur envie commune de fusionner les styles et les genres qu'ils affectionnent en ignorant toute frontière : musiques traditionnelles, jazz, pop.

Un concert « carnet de voyage » le duo vous embarque en chansons à la rencontre d'histoires, de cultures, de danses, de la Méditerranée à La Louisiane, de la Réunion au Cap Vert.

■ EXPOSITION

Du 1^{er} au 27 avril 2019

Peintures de
Laurence Chesnais

Vernissage le 5 avril à 18h30



■ ANNIVERSAIRE

Anniversaire de la ludothèque à la médiathèque
Mercredi 10 et vendredi 12 avril 2019

« Explorer la forêt des livres »

Animation autour de nos livres-jeux, domino de livres.
Installations de livres dans la bibliothèque, jeux de détectives.

De 14h à 15h30

Animation « raconte-tapis »

« Le bateau de Monsieur Zougoulou » pour
les enfants de 3 à 7 ans de 15h30 à 16h.



■ BOÎTE À LIVRES

Grâce à votre boîte à livres (cabine téléphonique rouge en face de la médiathèque et à l'entrée du parking route du Plessix-Balissou) c'est toute l'année que vos livres voyagent !

Pensons à nos lecteurs et ne déposons que des ouvrages en bon état.



■ HORAIRES

Lundi et mardi : 14h à 18h

Mercredi et vendredi : 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h30

■ CONTACT

02 96 88 60 68

mediatheque@beaussais.bzh

Rejoignez-nous sur Facebook

« Médiathèque de Beaussais-sur-Mer »

Février

Vendredi 8 - LOTO

19h30 - Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par Beussais-Rance Frémur (foot)

Samedi 9 - REPAS ROUGAIL-SAUCISSES

18h30 - Repas à emporter
Organisé par l'USP Basket - Contact : M. David - 07 78 56 00 99

Mardi 12, 19 et 26 - RÉUNIONS PUBLIQUES

dans le cadre du grand débat national - Détails page 11

Vendredi 15 - BAL DES SORCIERS

De 14h30 à 18h - Salle des fêtes de Ploubalay
Ouvert à tous - Renseignement et inscription : 06 30 00 90 20

Mardi 12 et jeudi 21 - ANIMATIONS LUDOTHÈQUE

« attrape-rêves » et « broderie » - Détails page 26

Mars

Vendredi 1^{er} - SOIRÉE THÉÂTRE

20h30 - Salle des fêtes de Ploubalay
« Je t'aime à la folie » par la troupe des 3 T
Entrée 6 € - Gratuit pour les moins de 12 ans
Organisé par l'USP Basket

Dimanche 3 - THÉ DANSANT

Organisé par le Club de l'Amitié - Détails page 20

Jeudi 7 - PRINTEMPS DES POÈTES

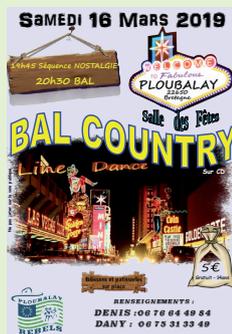
Médiathèque de Beussais-sur-Mer
18h30 - Cabaret-concert avec le groupe Magellan
Détails page 27

Dimanche 10 - THÉ DANSANT

14h - Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par les Amis des Polders

Samedi 16 - BAL COUNTRY

19h45 - Séquence nostalgie
20h30 - Bal
Salle des fêtes de Ploubalay
Participation 5 €
Organisé par les Ploubalay Rebels
Denis : 06 76 64 49 84



Vendredi 22 - LOTO

19h30 - Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par l'école Saint Joseph

Vendredi 29 - LOTO

19h30 - Salle des fêtes de Ploubalay
Organisé par le groupe scolaire Henri Derouin

Samedi 30 - REPAS DU CLUB DE FOOT

Salle des fêtes de Ploubalay
Contact : 06 16 12 40 42 ou 06 64 26 32 32
Organisé par Beussais-Rance Frémur (foot)

Avril

Du 1^{er} au 5 - BOURSE AUX VÊTEMENTS

Salle des fêtes de Ploubalay

EXPOSITION

Médiathèque de Beussais-sur-Mer

Peintures de Laurence Chesnais

Vernissage le 5 avril à 18h30



Mercredi 10 et vendredi 12 avril - ANNIVERSAIRE DE LA LUDOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE

Détails page 27

Samedi 13 et dimanche 14 - BOURG EN JOIE

Samedi 13 :

19h - Fest Noz - Place de la Nuit du 6 août 1944
Restauration rapide sur place (payant)

Dimanche 14 :

11h - Défilé-Parade dans le centre bourg de Ploubalay
12h30 - Vin d'honneur
13h - Repas à la salle des sports (payant)
15h - Festival « Pipo Circus »
Spectacle de 2 heures sous un chapiteau de 1700 places
Acrobates aériens, clowns, spectacle équestre, chants et orchestre - Tombola
Organisé par la municipalité et Pipo Circus (M. Lassauce)